



LE GUIDE PRATIQUE DU FERROVIAIRE



SOMMAIRE

La revue est dédiée aux futurs projets du patrimoine, aux projets informatiques et billettiques des voyageurs, ainsi qu'à ceux des technicentres du matériel roulant et des nouvelles lignes.

Le catalogue traitera également des aménagements des infrastructures, des formations aux métiers du ferroviaire, de la recherche et de l'innovation dans ce domaine, des équipements liés aux projets de rénovation et de renouvellement des réseaux, des architectures et planifications de bâtiments administratifs et industriels.

L'actualité des travaux de ce secteur vous sera communiquée dans des rubriques spécifiques. A vous de mettre toutes les chances de votre côté afin de saisir de nouveaux marchés ou de faire valoir votre expérience dans votre secteur d'activité !

DIFFUSION

Chaque parution est destinée à notre base de données, comprenant plus de 600 000 intervenants décisionnaires auprès des grands groupes : RFF, Alstom, Transpole, Siemens, Veolia Transports, Systra, RTM, Bombardier, Keolis,...

Les postes clefs qui compose cette base de données sont principalement les dirigeants des conseils d'administrations, des projets stratégiques, des services internationaux, de l'équipement, de la Recherche & Développement, des projets de filiales, des marchés entreprises et fournisseurs, des services audit et management, des services commerciaux ainsi que les DRH, les responsables technique et commerciaux.

- Grand tirage pour une large diffusion
- Départements & directions des entreprises
- Nationale et régionale
- Projets spécifiques par domaine d'activités
- Particuliers & industriels



REVUE EN LIGNE

Afin de vous assurer une campagne des plus intéressante, AjEditions sort sa revue en ligne ! Vous pourrez désormais consulter notre catalogue interactif sur internet grâce au lien que nous vous fournirons.

Actuellement hébergée, ma revue sera prochainement disponible sur notre site avec une multitude de fonctionnalités supplémentaires telles que la redirection sur votre site professionnel via votre encart publicitaire.



SEPP Le guide pratique du ferroviaire

Société Édition Presse Paris®

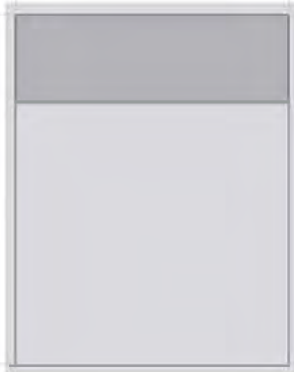
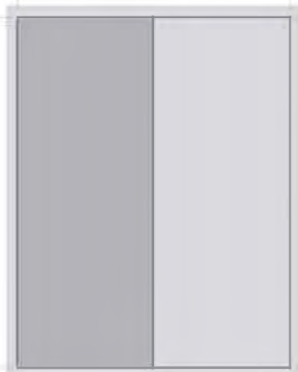
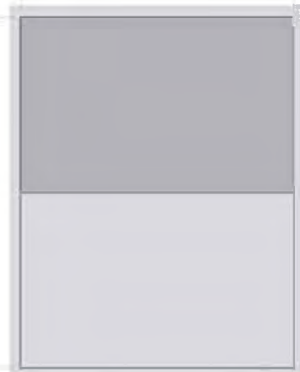
CONTRAINTES TECHNIQUES

Fond perdu : 5mm

Pleine page

Largeur : **230 mm**
Hauteur : **287 mm**

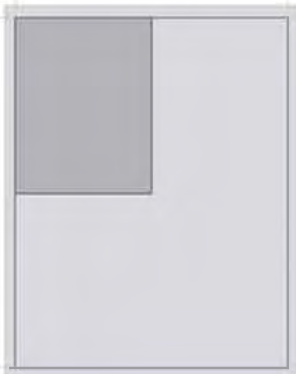
Fond perdu : prévoir 5 mm de débord tournant.
Par conséquent, fournir un document de 230 mm de largeur x 287 mm de hauteur.



1/2 page Largeur
Largeur : 230 mm
Hauteur : 143,5 mm

1/2 page Hauteur
Largeur : 115 mm
Hauteur : 287 mm

1/4 page Largeur
Largeur : 230 mm
Hauteur : 71,75 mm



1/4 page Pavé
Largeur : 115 mm
Hauteur : 143,5 mm

Double page
Largeur : 460 mm
Hauteur : 287 mm



SEPP

BON DE DEMANDE D'INSERTION

Date : _____

Formats & Tarifs HT unitaires

4ème de cov.	8 915 €	1/4 de page	1 900 €
3ème & 2ème de cov.	7 210 €	1/8 de page	1 150 €
1 page préf.	4 750 €	Supp. Couleur	480 €
1 page	3 910 €	Supp. FDM	480 €
1/2 page	2 850 €	4 parutions annuelle	

Nom : _____

Contact : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Règlement : _____

Format

Prix Unitaire (€)

Supp

Total HT (€)
/ Parution

SOUSCRIPTION
POUR LE
GUIDE PRATIQUE
DU FERROVIAIRE

TVA (20%) (€)

Total T.T.C (€)

Toute insertion est payable sur facture, sur bon à tirer ou sur parution électronique. Le souscripteur s'engage pour une parution annuelle contenant quatre numéros facturables qui seront reconduits tacitement sauf mention spéciale ci-dessus ou par courrier en recommandé A/R envoyé au minimum trois mois avant la date de la reconduction. Le souscripteur dispose d'un délai de rétractation de sept jours à compter de la date de signature de ce bon de commande, par courrier A/R. Nous prions les annonceurs de se conformer aux dimensions des formats demandées, les éléments non conformes peuvent être refusés. Les éléments sont fournis par les annonceurs et ces derniers peuvent jouir de quatre modifications différentes quand au rendu final du bon à tirer. Des frais supplémentaires seront à la charge de l'annonceur si dépassement. Les représentants de SEPP sont seuls responsables de la forme de leurs démarches et engagements qu'ils sont amenés à prendre vis-à-vis des annonceurs. Toutes contestations auxquelles pourraient donner lieu l'exécution des présents ordres seront de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris auquel il est fait attribution de juridiction. SEPP est une agence indépendante de publicité spécialisée.

J'atteste et accepte avoir conclu ce contrat en application
des conditions générales d'insertions figurant sur ce bon :